

la Lettre de Megève

no 59

mairie.megeve.fr

printemps 2025



p.04

DOSSIER BUDGET 2025

TRAVAUX

p.10

Investir pour
la qualité de vie

CULTURE

p.18

Une offre variée
et accessible

RSO

p.20

Préserver la richesse
de sa biodiversité

Sommaire

p.04 — COMMUNE

Dossier Budget 2025

p.10 — TRAVAUX

Investir pour la qualité de vie

p.15 — PATRIMOINE

Préserver son patrimoine culturel

p.16 — ENFANCE • JEUNESSE

Actualités

p.18 — CULTURE

Proposer une offre variée et accessible

p.20 — RSO

Préserver la richesse de sa biodiversité

p.22 — COMMUNE

Un territoire connecté au service des ressources

p.24 — SPORT

La Team Megève : une bien jolie saison pour nos jeunes sportifs

p.25 — NOS AÎNÉS

Intervenir auprès de différents publics

p.26 — SITOM

Tri des déchets, est-ce un emballage ?

p.27 — BRÈVES

p.29 — VIE POLITIQUE

Tribune d'expression

p.30 — ÉTAT CIVIL

p.31 — INFOS PRATIQUES



Labels



DIRECTEUR DE PUBLICATION :

Catherine Jullien-Brèches

RÉDACTEUR EN CHEF :

Fabienne Cordet-Evrard (Cabinet du Maire)

RÉDACTION : Elodie Bouffay (Service Communication)

DESIGN GRAPHIQUE : Noëlie Verdalle (Service Communication)

IMPRESSION : Kalistène (Cran-Gevrier)

CRÉDITS PHOTOS : Commune de Megève (Elodie Bouffay, Gabriel Zacharski, Marie Bougault Sakaï, Laurie Salvucci, Simon Garnier, Lucie Delgado), Olivier Tops, David Carpano, Fred Weiss, Alexandre Guillemot, Loïc Hervé et Adobe Stock

Megève soutient





CATHERINE JULLIEN-BRÈCHES

Maire de Megève et Conseillère Départementale

Un budget sincère, responsable et ambitieux

Dans un contexte national marqué par une inflation persistante, des incertitudes budgétaires et un désengagement croissant de l'État, l'élaboration du budget communal est un exercice exigeant. Il demande rigueur, lucidité et sens des priorités. Plus que jamais, il nous faut maîtriser la dépense publique tout en préservant ce qui fait la force et l'âme de Megève.

Pour la onzième année consécutive, j'ai fait le choix fort de ne pas augmenter la part communale des impôts locaux. Ce choix est un engagement : celui de ne pas faire peser davantage sur nos concitoyens les tensions économiques actuelles, tout en garantissant la continuité de nos services publics et en portant un programme ambitieux pour notre village.

Un programme ambitieux pour entretenir Megève au quotidien : sa voirie, ses bâtiments communaux, ses réseaux, souvent invisibles mais essentiels — comme les chantiers de mise en séparatif des eaux — qui garantissent la durabilité de notre cadre de vie.

Un programme ambitieux pour répondre aux attentes de nos habitants à l'année, en renforçant l'attractivité de notre village, en soutenant l'économie locale et en assurant la qualité de vie de toutes les générations.

Un programme ambitieux enfin pour que Megève reste une destination d'excellence, capable de répondre à une concurrence touristique toujours plus forte, sans renier son identité.

Le budget 2025 incarne les valeurs que je défends avec constance à chaque exercice : sincérité, transparence et ambition.

Dans ce numéro de la Lettre de Megève, vous trouverez un décryptage des grandes lignes budgétaires, mais aussi des réalités financières auxquelles nous faisons face : notre commune a vu sa dotation globale de fonctionnement (DGF) chuter de plus de 20 millions d'euros en dix ans — soit une perte moyenne de 2 millions par an — à laquelle s'ajoute désormais un prélèvement de plus de 1,7 million d'euros en 2025.

Malgré ce désengagement massif de l'État, je reste fidèle à mes engagements et continue d'assurer un budget équilibré, orienté vers l'investissement et le service public.

Servir la population de Megève a toujours été, et restera, mon engagement fondamental.

VOUS êtes ma priorité, c'est pour vous que nous entretenons nos 45 km de voirie, nos 86 km de réseaux d'eau potable, 74 km de réseaux d'eaux usées, 50 km de sentiers balisés, 40 km de pistes de ski de fond.

C'est pour vous que nous délivrons plus de 1.700 titres d'identité et 3.500 cartes de résident chaque année, que nous préparons plus de 800 repas quotidiens pour les enfants de nos écoles et notre crèche, que nous faisons vivre un complexe sportif et culturel qui accueille plus de 350.000 passages par an.

Ces chiffres ne sont pas que des données. Ils sont le reflet de l'engagement quotidien de la commune à vos côtés, pour que vivre à Megève reste un bonheur, en toutes saisons.

Avec toute ma détermination,

Je vous souhaite à toutes et à tous un beau printemps

La procédure en cours concernant le domaine du Mont d'Arbois nécessite une extrême prudence dans les prises de parole afin de ne pas entraver les négociations en cours. Vous serez informés de l'évolution du dossier par d'autres supports de communication.

DOSSIER

BUDGET 2025

UN BUDGET SINCÈRE, SUPPORTABLE ET AMBITIEUX

La construction budgétaire, lors de cet exercice 2025, a été axée autour de :

- La cohérence de nos politiques publiques
- La poursuite des investissements ambitieux pour cette fin de mandat
- La maîtrise de notre fonctionnement face aux incertitudes

Budget consolidé

123,81 M€

72,78 M€
de fonctionnement

51,03 M€
d'investissement

Détail du budget consolidé
de **123,81 M€**

81,84 M€ Budget principal

18,44 M€ Palais

7,55 M€ Parking

6,06 M€ Assainissement

5,64 M€ Eau

4,28 M€ Tourisme



RELEVER LES DÉFIS ÉCONOMIQUES

La construction du budget 2025 se fait dans un environnement socio-économique encore instable et avec des contraintes telles que :

- Les coûts de l'énergie et des matériaux,
- L'inflation qui impacte les révisions des prix des marchés,
- L'évolution du point d'indice et autres mesures réglementaires
- Les péréquations, prélèvements FNGIR, DILICO... qui se poursuivent,
- Et les nouvelles actions à développer ainsi que le niveau des investissements ambitieux maintenu pour réaliser le projet de ce mandat.



Village :
3.077 habitants permanents



Station et commune touristique :
surclassée 40.000 /
80.000 habitants

C'est quoi la taxe DILICO ?

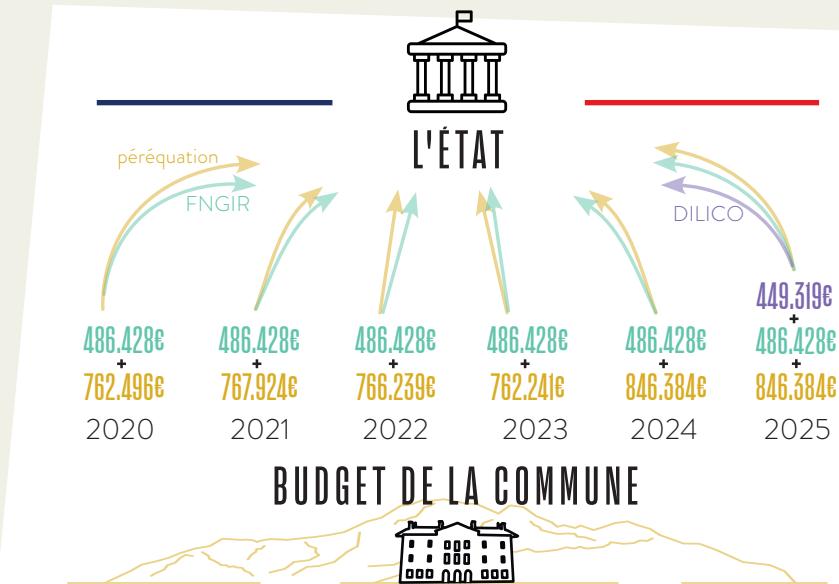
La loi de finances 2025 instaure un nouveau prélèvement payé par les collectivités locales ayant un taux d'imposition raisonnable.

C'est quoi la péréquation ?

La péréquation vise à favoriser l'égalité entre les collectivités territoriales sur le plan des ressources. La péréquation horizontale consiste à attribuer aux collectivités défavorisées une partie des ressources des collectivités les plus « riches ».

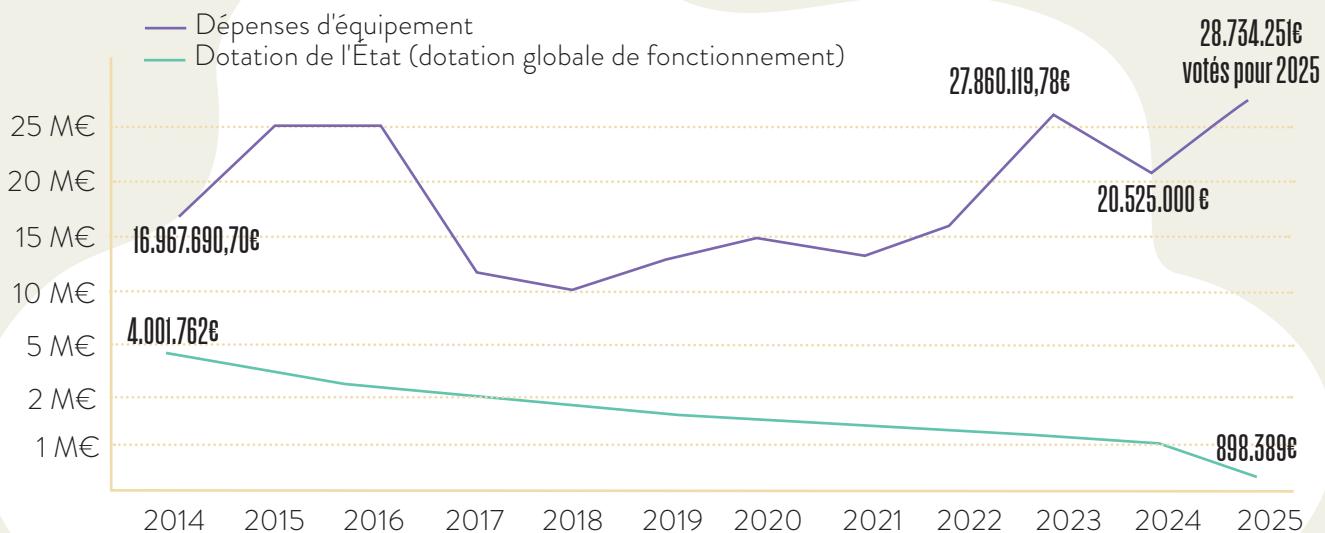
C'est quoi le fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) ?

Le FNGIR est un mécanisme d'équilibrage des recettes fiscales des collectivités territoriales et de leurs groupements institués après la suppression de la taxe professionnelle en 2010.



Évolution des dépenses d'équipement par rapport à l'évolution de la DGF

Les dépenses d'équipement des communes correspondent au financement des nouveaux investissements qu'elles réalisent et qui portent sur leur propre patrimoine. Elles sont significatives de leur engagement en matière d'équipements publics de proximité dans le cadre de leurs compétences.



2025 : Le compte financier unique

NOUVEAU

Le compte financier unique (CFU) constitue le document budgétaire qui se substitue à la fois au compte administratif et au compte de gestion.

L'article 242 de la loi de finances pour 2019 a institué une expérimentation du compte financier unique (CFU) qui s'est déroulée de l'exercice budgétaire 2021 à l'exercice budgétaire 2023. Cette expérimentation a fait l'objet d'un bilan remis par le Gouvernement au Parlement. Sur la base des propositions du bilan final du Gouvernement remis au Parlement sur l'expérimentation du compte financier unique, l'article 205 de la loi de finances pour 2024 généralise le CFU au plus tard au titre de l'exercice 2026.

La mise en œuvre du CFU pour les collectivités expérimentatrices et la généralisation de sa mise en œuvre doit se faire au plus tard au titre de l'exercice 2026 pour toutes les entités publiques locales.

La commune de Megève a décidé d'appliquer cette réforme dès le vote de son budget 2025.

Pour rappel

Le compte administratif retrace l'ensemble des mandats et titres de recette de l'année écoulée d'une collectivité locale, son vote doit intervenir avant le 30 juin. À la différence du compte de gestion, il reprend également les engagements juridiques en dépenses et en recettes (restes à réaliser).

Le compte de gestion retrace les opérations financières (dépenses, recettes) qui ont été effectuées, durant 1 an, par le tuteur pour le compte de la personne protégée. Le compte de gestion permet un suivi transparent et précis de la gestion du tuteur.

DÉSendettement

En matière d'analyse financière, la situation de la collectivité devient financièrement dangereuse lorsque la capacité de désendettement approche les 12 ans, le ratio d'alerte fixé par les services de l'Etat étant de 10 ans. En dessous de 6 ans elle est considérée comme saine et entre 6 et 10 ans comme médiane. La commune de Megève poursuit son engagement.



Capacité d'autofinancement (CAF)

Maintien de la capacité à investir en M€ représentant la ressource disponible après exécution des dépenses de fonctionnement.



En 2024 :
livraison de chantiers conséquents :
- L'église Saint-Jean-Baptiste
- La mairie
- Le Palais

**Nos défis économiques
encore relevés en 2025
sans augmenter
les impôts locaux
depuis 10 ans !**

ENCOURAGER LA DYNAMIQUE ASSOCIATIVE

Un budget conforté de 1.931 Md'€ pour un tissu associatif toujours plus actif

- Office des Sports 834.500€ :
Administration générale | Megève Course à pied | Megève Curling Club | Vélo Club Megève | Club d'escalade de Megève | FC Combloux/Megève | Megève Golf | Megève Judo | Megève Natation | Club Parapente Megève | Megève Patinage artistique | Ski Club Megève | Ski de bosses Megève | Megève Ski Nordique | Mgv SK8 School | Sport Adapté Megève | Tennis Club Megève

- HC Mont-Blanc 80.000€
- MB Race 60.000€
- Back to Back 50.000€
- Foyer de ski de fond 4.000€
- Bad Megève 500€
- Club Alpin Français 400€

- OGEC Forfait communal 110.551€
- OGEC St Jean-Baptiste : Surveillance 14.355€
- FSE/AS/Voyages 4.700€
- OGEC École St Jean-Baptiste 3.113€
- Collège Emile Allais FSE/AS/ projets culturels, voyages 3.825€
- École primaire publique HJLM Voyages, découvertes, coopérative, jeux, livres 1.996€

SPORT ET JEUNESSE



- Soutien à l'agriculture : 85.000€
- l'apiculture : 8.000€
- et à l'agriculture bio : 1.000€
- Fédération des chasseurs 3.000€
- AICA de Rochebrune 2.000€
- Pêche Val d'Arly 950€
- Comice Agricole du Pays du Mont-Blanc 250€



AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT



CULTURE, PATRIMOINE ET JUMELAGE

- École de musique et Orchestre d'Harmonie 152.256€
- Jumelage Megève Oberstdorf 20.000€
- Syndicat hippique et mulassier 5.700€
- Les Mailles et Béguines 4.000€
- Théâtre Ancolie 2.500€
- Megève Vie et Mémoire 500€
- Lire et faire lire 74 200€

POLITIQUE SOCIALE

- Comité des œuvres Sociales des agents communaux 45.000€
 - France Services – Association Faucigny Mont-Blanc 8.000€
 - Amicale des sapeurs-pompiers 5.000€
 - Au rendez-vous animations EHPAD Monts Argentés) 1.500€
 - Jeunes Sapeurs-Pompiers de Megève 1.000€
 - Union Nationale des Combattants 1.000€
 - Megève Miaou 1.000€
 - Amicale des donneurs de sang 500€
 - Repair Café 500€
 - Vie libre 300€

FAMILLE, ENFANCE ET ÉDUCATION



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

- Megève en selle – Jumping 230.000€
- Megève Blues Festival 80.000€
- Automobile Club Megève 75.000€
- Les Ambassadeurs 10.000€
- UCHARM 8.000€

PROJETS CONCERNÉS PAR L'ENVELOPPE PLURIANUELLE DES INVESTISSEMENTS STRUCTURANTS DE PLUS DE 50 M€

L'Autorisation de Programme - Crédit de Paiement (AP/CP)

La présentation des grands chantiers inscrits dans les AP/CP des communes permet de visualiser les réalisations en cours de clôture budgétaire comme les trois projets livrés en 2024 du Palais, de la Mairie et de l'Eglise mais également des opérations en cours ou en phase d'étude nécessitant une autorisation de paiement dans l'année en cours.

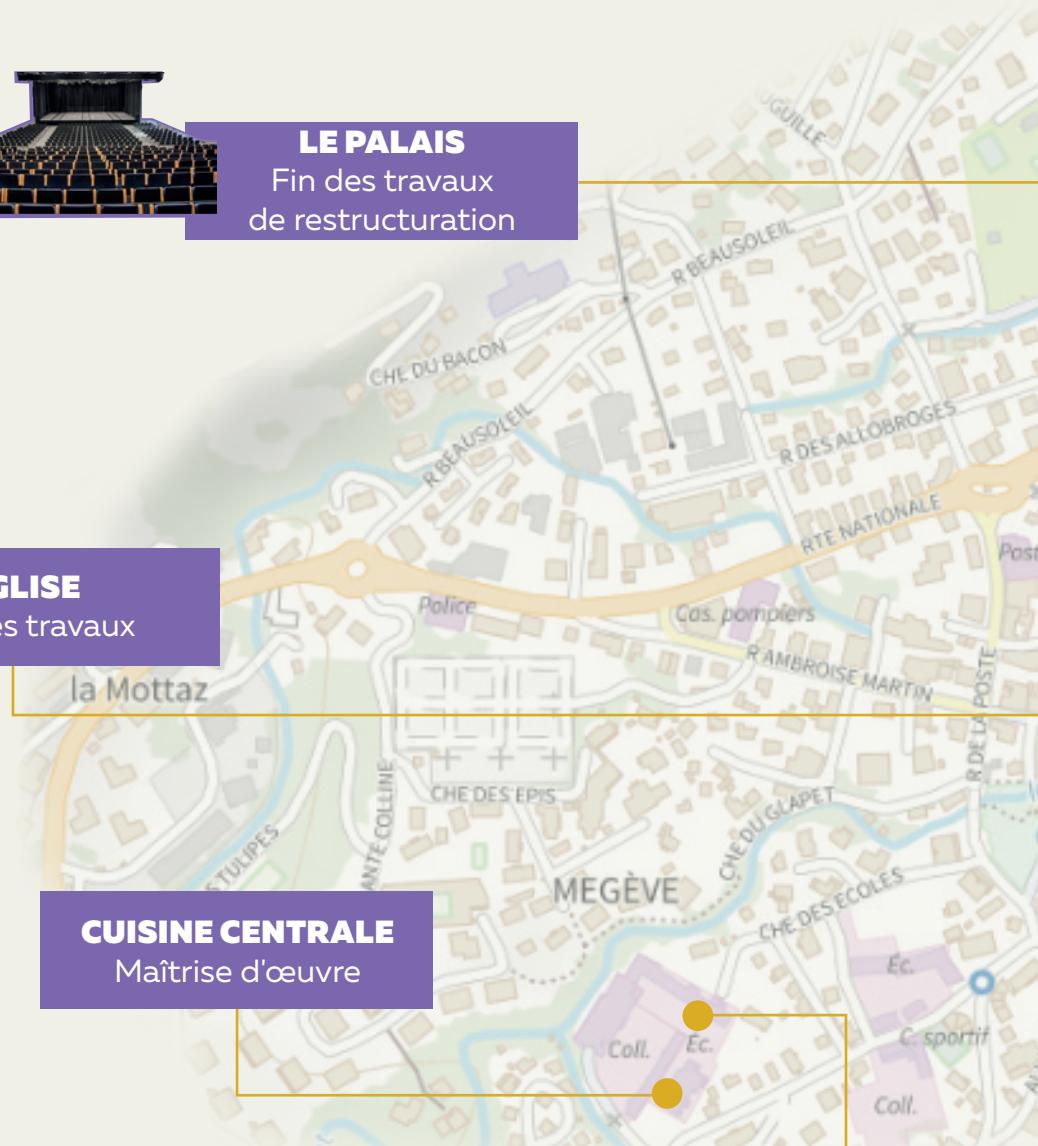
Pour mémoire, le plan pluriannuel des investissement (PPI) constitue lui une projection de projets identifiés à court ou long terme sans obligation de planification budgétaire.



LE PALAIS
Fin des travaux de restructuration



ÉGLISE
Fin des travaux



CASSIOZ
Tranche 2 du forage



REGROUPEMENT DES ÉCOLES
Restructuration

MONT PLATARD

Sécurisation du sentier

ROUTE DU JAILLETAménagement
et reprise réseaux**CRÈCHE**Toiture et panneaux
photovoltaïques**ROUTE D'ODIER**

Bassin de rétention

MEG' ADOS

Travaux du local

**AUTOGARE**

Toiture autogare

**PARKING CASINO**

Étude et travaux

**MAIRIE**

Fin des travaux

SQUARE MUFFAT

Travaux

LIEU-DIT LA RADAZ

Réseaux d'eau

**PARKING
OFFICE DU TOURISME**

Étude réfection

**LA LIVRAZ**Réhabilitation réservoir
d'eau potable et enneigeurs

INVESTIR POUR LA QUALITÉ DE VIE

AMÉLIORATION / RÉNOVATION DE BÂTIMENTS COMMUNAUX

Parking de l'Office de Tourisme

2026-2027



Budget:
9.200.000€ HT

Le parking de l'Office de Tourisme va bénéficier d'une rénovation complète comprenant entre autres la modification de ses façades, la sécurisation des déplacements piétons, la reprise de l'étanchéité et la création d'un ascenseur pour l'accès PMR. La signalétique intérieure sera revue afin de renforcer la lisibilité des espaces. Des bornes électriques seront installées et les sanitaires publics rénovés. Le square de la Baronne de Rothschild sera également réaménagé sans modifier l'environnement.

Square Georg Muffat

2025-2026

Le Jardin de l'église, ou Square Georg Muffat, est sujet à un projet de requalification de l'espace public. Un travail d'arborisation et de végétalisation sera réalisé et des bancs seront positionnés en différents points du square. Il accueillera aussi une zone de jeux dédiée à la pétanque.

La mise en accessibilité partielle sera également intégrée.

En parallèle de ce projet, la Croix de Mission sera restaurée.

Phasages de l'opération : 2025 : étude de conception

2026 : travaux d'aménagement

Budget estimatif:
280.000€ HT

Réunion publique projets 2025

Jeudi 10 avril, habitants et acteurs de la Commune ont été conviés à une réunion publique au Palais au cours de laquelle ont pu être présentés les projets en cours ou à venir pour 2025 et 2026. Une soirée qui a également permis à la population et aux élus de profiter de moments d'échanges privilégiés.

Le Prieuré

Printemps 2025



Budget:
810.000€ HT

Après une 1^{ère} phase achevée à l'automne côté place de l'église et en partie à l'arrière du bâtiment, les travaux de restauration de la toiture en cuivre et des façades du Prieuré ont récemment repris nécessitant l'installation d'un échafaudage. Ils seront terminés pour le début de l'été.

La cuisine centrale

2026

Le bâtiment de l'école maternelle Henry-Jacques Le Même, une fois toutes les classes installées dans la structure principale, est amené à être transformé en une cuisine centrale intégrant également des salles de restauration et un espace dédié à l'accueil de loisirs. Idéalement situé du fait de sa proximité avec les établissements scolaires, le projet s'inscrit dans une démarche de performance environnementale et énergétique promettant -40% sur les consommations à l'horizon 2030.

École Henry-Jacques Le Même

Printemps - Rentrée 2025



Budget:
4.700.000€ HT

L'école publique, qui était au cœur d'une restructuration majeure du fait d'une mise aux normes obligatoire du bâtiment et d'une optimisation des espaces, va désormais regrouper en un seul site toutes les classes de la maternelle à l'élémentaire, le périscolaire et l'accueil de loisirs. Une extension a également été construite pour conforter l'accueil de l'école et ainsi intégrer un bureau pour la direction, des sanitaires dédiés et adaptés aux maternelles, un service médical, un local technique et à l'étage des espaces pour le service Enfance-Jeunesse. Un ascenseur a également pu être positionné à l'arrière de cet agrandissement.

Le chantier a pu être réceptionné courant mars, les aménagements intérieurs et l'intégration du mobilier se poursuivent, tout comme la végétalisation de la cour et l'installation des équipements.

La rentrée scolaire se déroulera en septembre 2025 pour tous les niveaux dans cet édifice entièrement rénové.

Le Local Jeunes

Printemps 2025

Un local consacré aux adolescents, présentant une surface d'environ 120 m² sur 2 niveaux, va être réalisé dans l'ancien bâtiment dit « garage à Conseil », route de la Plaine.

Billard, babyfoot, espace d'activités... il intégrera une vaste zone de vie, des vestiaires et sanitaires, un bureau pour le service Enfance-Jeunesse et répondra aux exigences des normes énergétiques en vigueur avec notamment une chaufferie bois, limitant son impact environnemental.

Les extérieurs seront également travaillés de manière à bénéficier d'espaces verts aménagés et arborés.

Encadré par les équipes de la Commune, son emplacement proche du Palais, des secteurs du tennis et du citystade en fait un lieu de rencontres idéal.



Budget:
492.570€ HT

Le Palais

Automne 2025
Printemps 2026



Budget:
3.250.000€ HT

Autour du bassin, l'aménagement des plages sera entièrement repris ainsi que le système d'accès aux espaces verts depuis le Sport's Bar. L'accès PMR au bassin sera également retravaillé.

Les espaces verts actuels seront conservés et agrémentés par des zones supplémentaires.

Une nouvelle voie de circulation depuis la zone pataugeoire va être conçue afin d'accéder directement à la plaine de jeux aquatique et au pentagliss.

Un volet énergétique a été majoritairement travaillé. Ainsi, le système de traitement de l'eau sera entièrement remplacé afin d'en optimiser le fonctionnement. Le volume du bassin sera réduit en modifiant les profondeurs, sans pour autant se priver des hauteurs réglementaires pour accueillir des compétitions de niveau régional. Une couverture thermique sera également apposée pour l'économie de calories la nuit. Les consultations ont d'ores et déjà été lancées en avril pour les différents lots et devraient mener à un démarrage des travaux au 15 septembre avec un objectif de finalisation pour l'ouverture de l'été 2026.

Alpage de Basse Combe

Eté 2026

L'alpage de Basse Combe est au cœur d'un projet de réhabilitation et de restructuration consistant en un confortement structurel de l'ensemble de l'édifice, notamment de l'étable. Le logement d'estive sera aussi rénové d'un point de vue thermique, spatial et structurel.

Budget:
510.000€ HT

TRAVAUX DE VOIRIE ET RÉSEAUX

Route d'Odier

Printemps et automne 2025

Dès le mois d'avril, la route d'Odier est concernée par des travaux de reprise de ses réseaux d'eau potable et d'assainissement et par une mise en séparatif des réseaux d'eaux usées et pluviales en certains points. Un bassin de rétention va également être construit pour limiter le rejet en aval dans le ruisseau et résoudre les problématiques d'inondations subies par certains riverains. Sur la durée de cette réalisation, l'accès au pump track sera fermé ainsi que le cheminement entre les tennis et le secteur de la plaine.

Les réseaux secs vont être enfouis et un trottoir créé du côté droit de la voie afin de permettre une mobilité piétonne douce ; l'éclairage public va aussi être revu. La circulation sera désormais établie à sens unique depuis la RD1212 et des ralentisseurs créés. Une dernière phase au printemps 2026 permettra de finaliser les aménagements et les enrobés définitifs.



Budget:
2.120.668€ HT

Route Edmond de Rothschild

Printemps 2025

Après la mise en séparatif des réseaux, la dernière phase des travaux va consister en la finalisation des aménagements de la partie basse de la route (le long de la patinoire extérieure) : élargissement des trottoirs et reprise des bordures, création de places pour les VTC, application de l'enrobé définitif. Le chantier concentré de mai à début juin nécessitera la fermeture de la voie ; une déviation par la rue Charles Feige sera mise en place pour permettre aux riverains d'accéder au secteur des Mouilles (demande de badge auprès de la Police Municipale). Le stationnement est possible au parking du Casino sur présentation d'un justificatif de domicile.



Budget:
554.800€ HT

Chemin du Leonberg Impasse des Prés

Printemps 2025

Le chemin du Leonberg, sur sa partie plate, ainsi que l'impasse des Prés vont connaître des travaux de réhabilitation consistant en la 2^e phase de renouvellement du réseau d'eau potable et à la mise en séparatif de l'assainissement.

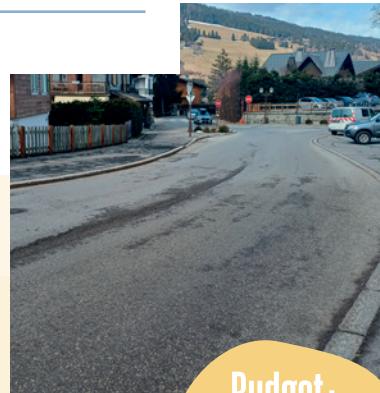
Les travaux ont débuté au 1^{er} avril et se termineront en juin.

Budget:
190.000€ HT

Le Crest Steudan

Printemps 2025

Le réseau d'eau potable va être repris et l'assainissement mis en séparatif au carrefour de Rochebrune, depuis le parking Plein Ciel jusqu'au Crest Steudan. Les travaux seront effectués sur une période de 8 semaines à partir de début mai et nécessiteront une circulation alternée.



Budget:
135.500€ HT

Passerelle du Musée

Printemps 2025



Budget:
378.480€ HT

Entamées en 2024, les interventions d'abord structurelles s'achèvent avec la reprise des réseaux par l'installation du câblage définitif. L'habillage en pierre et l'aménagement des abords seront aussi finalisés sur les mois d'avril et mai.

Rues Saint-François et d'Arly

Printemps 2025

Débutés à l'automne 2024 sur les 1^{ers} secteurs, les travaux d'aménagement de surface des rues Saint-François de Sales et d'Arly vont s'achever avec la poursuite de la pose de pavés et dallages. Au 1^{er} avril, les interventions reprendront d'abord sur la rue d'Arly puis sur le carrefour avec la rue Saint-François avant de se terminer par le dernier segment de cette même rue. Le chantier devrait s'achever pour la fin du mois de juin. La route sera fermée à la circulation pendant ces phases et l'accès aux commerces maintenu.



Budget:

454.988€ HT

Rue du Crêt du Midi

Automne 2025



Budget:

56.000€ HT

La rue du Crêt du Midi va être impactée par des travaux de réhabilitation de ses réseaux depuis le carrefour du Faucigny jusqu'au Val de la Renardière intégrant le renouvellement et la mise en séparatif de l'assainissement. La route sera fermée durant les interventions qui dureront 6 semaines à compter de début septembre.

Route du Jai

Printemps et automne 2025

Le segment de la route du Jai, entre la télécabine et le rond-point de la route du Palais des Sports, bénéficie d'une reprise de ses réseaux humides et de la mise en séparatif, le secteur ne possédant pas de réseaux d'eaux pluviales. Un trottoir, sur la partie gauche montante, et une piste cyclable du côté droit seront créés tandis que l'enfouissement des réseaux secs est également programmé. Une circulation à double-sens sera mise en place devant le parking du Jai le temps des travaux. Les enrobés définitifs seront réalisés au printemps 2026.



Budget:

766.800€ HT

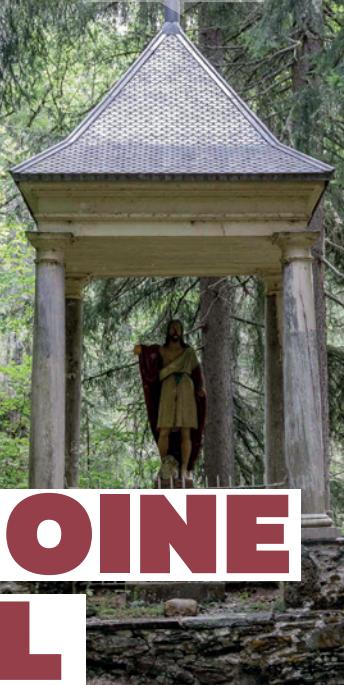
Le Tour sur Cassioz

Printemps 2025

Le Hameau de Tour sur Cassioz va être impacté par des travaux d'extension du réseau d'eaux usées entre le chemin des Ivraz et le carrefour au niveau du 853 Route du Leuzaz. Les travaux débuteront dans le courant du mois de mai.

Budget:

57.000€ HT



PRÉSERVER SON PATRIMOINE CULTUEL

Riche d'un patrimoine architectural et cultuel remarquable, la Commune a toujours eu à cœur de préserver et restaurer ses bâtiments et monuments ancestraux. Le diagnostic technique et architectural des chapelles et oratoires, lancé en juin dernier, va s'avérer un support essentiel à cette campagne de rénovation.

Au cœur de cette consultation commandée par Catherine Jullien-Brèches, Annick Socquet-Clerc et Laurent Socquet, respectivement adjoints au patrimoine et aux bâtiments, l'oratoire « Saint Jean-Baptiste dans le désert » a été lui aussi sujet à une expertise structurelle et décorative. Implanté en forêt, sur le chemin du « Creux Saint-Jean », à quelques pas de la chapelle de Notre-Dame-des-Vertus, construit et bénit en 1845, il est la 2^e réalisation de l'ensemble constituant le Calvaire de Megève.

La statue grandeur nature, en bois polychrome, qui figure Saint Jean-Baptiste dans l'attitude de prédication dans le désert repose sur un socle en pierre. De sa main droite, il pointe le Golgotha mègevan et tient dans sa main gauche une croix sur laquelle figure l'inscription « Ecce Agnus Dei » (voici l'Agneau de Dieu) ; un agneau est couché à ses pieds. Le baldaquin protégeant la statue a été réalisé en épicéa et portait autrefois des inscriptions, quatre colonnes massives le soutiennent.

Les préconisations du diagnostic

Rendue à l'automne 2024, l'étude de diagnostic a mis en lumière une humidité importante sur l'intégralité de l'oratoire (édifice, statue et socle), une fissuration des colonnes en bois et un écaillement des peintures.

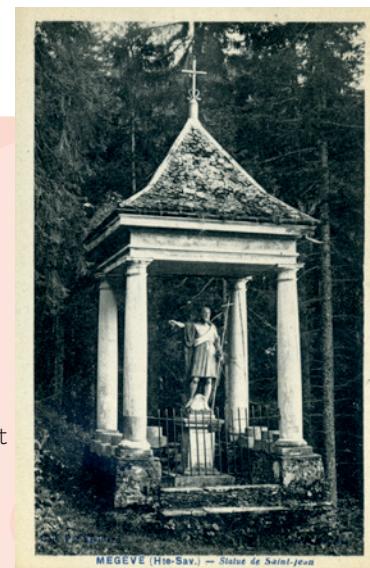
En amont de travaux plus importants, le baldaquin a été étayé pour l'hiver afin de palier tout risque de surcharge de neige.

En effet, les bases des colonnes sont très altérées fragilisant à terme la stabilité de l'édifice, ce qui nécessitera un renfort structurel en remplaçant tout ou partie des poteaux. Le mur sera lui aussi conforté afin de limiter l'impact du ruissellement d'eau du terrain. Les ornements picturaux des colonnes et du chapiteau seront restaurés selon les préconisations des services de l'état.

La 3^e partie des interventions concerne la statue : sa base est fissurée et sa polychromie s'écaille par endroits, surtout en partie basse. La main gauche et l'avant-bras droit de Saint Jean-Baptiste sont manquants, ainsi que le museau du mouton.

Le restaurateur d'art devrait intervenir pour sa dépose entre les mois de mai et juillet de manière à pouvoir travailler en atelier. Bien que la dépose soit un véritable challenge, il s'avèrera plus contraignant et plus risqué de la restaurer sur site. La statue reprendra place une fois la structure entièrement restaurée.

Le rendu fin avril, par le groupement de spécialistes du patrimoine de la méthodologie d'intervention et du chiffrage permettront de lancer ensuite la consultation des entreprises afin d'espérer débuter le chantier à l'horizon du printemps 2026.





ACTUALITÉS

Délais de réservation à la crèche

Une légère modification du règlement de fonctionnement de la crèche prévoit désormais un délai de réservation pour les présences occasionnelles au plus tôt de 2 semaines à l'avance et au plus tard la veille avant 10h, de manière à pouvoir intervenir sur la commande des repas, préparés par notre cuisine centrale.

Modification du jour d'accueil du LAEP

Rencontres, convivialité, bienveillance, écoute, parole... le Lieu d'Accueil Parent Enfant est de nouveau ouvert depuis le 2 avril, désormais tous les mercredis, de 9h à 11h en intersaison (hors jours fériés et vacances scolaires). Crèche touristique - 26 allée des Lutins. Renseignements : service Enfance : 04 50 58 77 84.

Succès de la semaine de la Petite enfance



Nous l'avions évoqué dans la Lettre n°58, la crèche de Megève prend part chaque année à la semaine de la Petite Enfance. Pour cette édition sur le thème « jouer à l'infini », du 17 au 21 mars, le personnel avait réservé un programme réjouissant !

Après un temps d'accueil le matin où il avait été suggéré aux familles de prévoir un temps plus large pour leur permettre de se prêter au jeu d'une animation avec leur enfant, ces derniers ont pu explorer des découvertes sensorielles à l'infini dans chacun de leur groupe. Les parents ont particulièrement apprécié ce moment privilégié pour débuter la journée, en témoigne Angélina maman d'Andrea, dans le groupe des Fripouilles : « *D'habitude le matin, on dépose notre enfant après avoir échangé simplement avec les animatrices ; durant la semaine de la Petite Enfance, au travers du parcours sensoriel et des activités de motricité on entre dans le jeu avec lui, on prend le temps... Cet instant de complicité est vraiment agréable pour débuter la journée...* ».

Le jeudi matin, un café-parents était également proposé en présence de Catherine Jullien-Brèches, maire de Megève et Marika Buchet, adjointe déléguée à l'Enfance ; un instant de rencontre plaisant pour tous qui permet de rappeler à quel point le temps de l'enfance est privilégié.

Chantiers Jeunes 2025, à vos inscriptions !



Chaque été, la commune de Megève propose à plusieurs adolescents de profiter de leur 1^{ère} expérience professionnelle rémunérée tout en prenant part à un projet en faveur de l'engagement local. Encadrés par les services techniques de la commune et le service Meg'Ados, cette année six jeunes pourront participer à l'aménagement des nouveaux locaux de l'école Henry-Jacques Le Même ainsi qu'à la logistique des événements estivaux autour de la thématique « Vivre avec les services techniques ».

Deux semaines sont ouvertes aux inscriptions : du 28 juillet au 1^{er} août et du 4 au 8 août. Conditions à remplir : être âgé entre 16 et 17 ans et résider sur les communes de Megève ou Demi-Quartier.

Renseignements auprès de Meg'Ados – Tél. 06 60 27 45 61
Candidature en ligne sur mairie.megeve.fr, page Carrière.



Concerts de poche festival Classiquicime

Dans le cadre de la 1^{ère} édition du nouveau festival de musique, Classiquicime du 27 au 30 mars, les enfants de la crèche et des deux groupes scolaires de Megève ont pu eux aussi vibrer au son des plus grands classiques avec des concerts de poche chez les tout-petits ou gourmands chez les plus grands, primaires comme collégiens. Des représentations données par l'ensemble Elysium, Chloé Roussev, Marina Shcherbina et Emile Traelnes au piano, violon et violoncelle, imaginées comme des concerts pédagogiques adaptés aux jeunes oreilles, mêlant à la crèche mélodies et comptines connues de nos bambins. Au programme pour les plus grands au Palais, des séquences animées par la dégustation de pâtisseries, réalisées par la Fondation Morand Allard, sur le thème Tchaïkovski & Croq'Noisettes. Des sessions qui n'ont laissé aucun enfant indifférent ! « Chez certains, ce spectacle a créé beaucoup d'émotions, il a été un moment très profond. D'autres ont été moins réceptifs ; nous avons vraiment ressenti qu'il était plus instinctif pour quelques-uns de s'en imprégner. » rapportent deux professeurs de l'école Henry-Jacques Le Même. Une manière d'initier dès le plus jeune âge aux joies de la musique classique et d'offrir une fois encore un accès à la richesse de la culture.

Découverte du Sénat

pour le CME



Les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants (CME) ont, dans le cadre de leur mandat, eu le plaisir de se rendre à Paris les 8 et 9 avril pour découvrir notamment une des institutions de la V^e République, le Sénat, accompagnés de Catherine Jullien-Brèches, Marika Buchet et des animatrices référentes du CME, Lucie et Cristina.

Encadrés lors de cette visite par Cyril Pellevat, Sylviane Noël et Loïc Hervé, sénateurs de la Haute-Savoie et Vice-Président du Sénat pour ce dernier, ainsi que Catherine Dumas, sénatrice de Paris, nos jeunes conseillers ont pu découvrir le fonctionnement d'une de nos instances démocratiques et dialoguer avec les élus. Un séjour qu'ils avaient bien sûr minutieusement préparé en amont de leur visite, listant tout une série de questions et réalisant un repérage des lieux historiques et symboliques de la République française parmi lesquels le Palais Bourbon, le Palais du Luxembourg, l'Hôtel de Ville, la tombe du soldat inconnu, la tour Eiffel... À leur retour, ils ont pu partager leur expérience avec leurs camarades, parents et la communauté éducative. Ce voyage fut une occasion unique pour nos enfants de mieux comprendre le rôle des élus et de s'immerger dans la vie politique de notre pays tout en renforçant leur engagement citoyen.

Megève Battle Kidz

Samedi 12 avril, la 2^e édition de la Megève Battle Kidz au Palais a attiré de nombreux jeunes prêts à s'affronter au cours de « battles » de break dance ou intéressés en tant que spectateurs par ces affrontements chorégraphiés ! En 2 contre 2, des juges qualifiés dans le domaine ont sélectionné 16 équipes en catégorie kids (3-10 ans) et 8 en juniors (+ de 11 ans). Une compétition gratuite, ouverte à tous sans niveau pré requis, qui s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et où les enfants ont pu également s'essayer à des ateliers d'initiation sur le début de l'après-midi au son de DJ Mugen et MC Rnow.



PROPOSER

UNE OFFRE VARIÉE ET ACCESSIBLE

La dynamique culturelle a toujours été au cœur des projets de la commune, multipliant les opportunités de profiter d'une offre abordable voire gratuite et de rendez-vous toujours plus nombreux ! Entre expositions, spectacles, ateliers, musée numérique... la saison s'annonce encore des plus éclatantes !



David Carpano

Une nouvelle exposition, "Ce monde qui nous entoure" de David Carpano, prendra place dès ce printemps au Jardin alpin et dans l'allée cavalière invitant à la déambulation... Photographe animalier, né à Megève, David développe cet art depuis une quinzaine d'années ; une pratique nourrie par sa passion de la nature. À Megève et dans ses environs, il sillonne les montagnes et forêts, muni de son appareil de manière à saisir des instants de vie de la faune locale, sans jamais la déranger pour autant. Au cœur de sa rétrospective, une sélection d'une trentaine d'œuvres, l'aboutissement de longues heures d'affût. Des arrêts sur image capturés sur le territoire, qui donnent à apprécier une faune discrète et sauvage, parfois difficile à entrevoir et pourtant si proche. Des expressions animalières captivantes et des détails saisissants au parti pris affiché de jouer sur les luminosités et les plans, laissant entrevoir la beauté de la nature et les merveilles du monde sauvage qui nous entoure.

Les photographies de David Carpano se découvriront du 15 mai 2025 au 6 mai 2026 au Jardin alpin et dans l'allée cavalière.



L'exposition de photographies animalières, "Ce monde qui nous entoure" de David Carpano, bénéficie d'une subvention de l'ordre de 3.000€ de la part de la CCPMB au titre du soutien aux événements culturels 2025.

Un peu plus tard dans la saison, l'été artistique se poursuivra au Palais, à l'espace d'arts moderne et contemporain Edith Allard, avec une rétrospective de l'artiste mègevan Olivier Tops qui célèbre ses 20 ans de création à Megève avec "Tops of Pop" ! Dernier-né d'une famille qui a fait de la photographie son métier depuis 3 générations, il est tombé très tôt dans les bacs de développement. Il aura d'abord exercé comme photographe humaniste avant d'envisager peindre sur ses images. Depuis ses photographies du village aux instantanés de ses voyages, du « nailshading » au « textportrait » avec lesquels il revisite le pop art à sa manière, en passant par ses clichés sur toiles peintes et le « Smart Art », l'espace s'ouvrira à ses différents univers et techniques. Quelques toiles géantes figurant son village natal ponctueront la découverte de son monde inspiré des expressions artistiques du 20^e et 21^e siècle. Artiste protéiforme, Olivier présentera aussi dans ce parcours sa toute dernière technique, le « 3 for 1 » qui enrichit l'œuvre d'une dimension musicale inattendue. À découvrir du 5 juillet au 31 août, du 18 octobre au 2 novembre et durant les Journées Européennes du Patrimoine les 20 et 21 septembre. Et tous les week-ends jusqu'au 7 décembre de 15h à 19h.

Olivier Tops





Elisabeth Socquet-Milleret

Du côté du Calvaire, au musée de l'Ermitage, l'aquarelliste Elisabeth Socquet-Milleret dévoilera ses tableaux au travers d'une "Balade megévanne". S'adonnant à l'art du carnet de voyage, elle allie croquis saisis sur le vif aux teintes aquarellées pour sublimer et dépeindre l'atmosphère et les facettes d'un lieu. Petits coins dénichés autour de vieilles fermes, lieux emblématiques du village une après-midi ensoleillée, façades fleuries, détails insolites, paysages... sous ses traits de crayons raffinés et exquis est né un carnet de voyage consacré exclusivement à Megève et à sa douceur des mois d'été.

À contempler du 6 juillet au 31 août, tous les jours sauf le samedi de 14h à 18h et durant les Journées Européennes du Patrimoine les 20 et 21 septembre.

La programmation de la salle Mageva

La salle Mageva, tel que l'avait souhaité Catherine Jullien-Brèches, maire de Megève, et Annick Socquet-Clerc, adjointe à la culture devait permettre à la clientèle locale de bénéficier d'un accès aisément à la culture. C'est désormais chose faite avec une programmation à l'année, hors vacances estivales, qui a su trouver son public ! Concerts, humours, théâtre, comédie... les dates à venir s'annoncent éclectiques !



LA JOCONDE PARLE ENFIN AVEC KARINA MARIMON

SAMEDI 20 MAI - 20H30

La Joconde parle enfin et nous raconte sa vie, de sa création par Léonard de Vinci jusqu'à aujourd'hui au Louvre. Laurent Ruquier donne enfin la parole à cette star internationale à qui personne n'a jamais demandé son avis.

Tarifs : adulte : 25€ / enfant -12 ans : 10€



LES CHANTEURS D'OISEAUX PERCHÉS

VENDREDI 20 JUIN - 20H30

Jean Boucault et Johnny Rasse sont deux amoureux de la nature, passionnés par les oiseaux et leur poésie. Imiter leurs chants est très vite devenu un réflexe, un jeu, une passion. Ils ont ensuite cherché à rendre leur don plus musical pour en faire un art et devenir de véritables chanteurs d'oiseaux.

Tarifs : adulte : 25€ / enfant -12 ans : 10€

Réservations en ligne sur : spectacles-megeve.fr ou auprès de Megève Tourisme
Renseignements : billetterie@megeve.fr - Tél. 04 50 21 27 28

La programmation Micro-Folie

Avec le dispositif Micro-Folie, profitez d'une immersion dans les collections numériques de plus de douze institutions et musées et d'une expérience culturelle immersive grâce au module de réalité virtuelle.

Mercredi 23 avril

10h - mezzanine de l'auditorium :
Atelier vitrail : Deviens maître verrier en créant ton vitrail pour la Cathédrale Notre-Dame de Paris. À partir de 5 ans, gratuit, sans inscription

Samedi 17 mai

de 18h à 21h - auditorium du Palais :
La nuit européenne des Musées : collections Notre-Dame de Paris et autres thématiques

Vendredi 27 juin

de 18h à 19h - auditorium du Palais :
« A Musée Vous, A Musée Moi », une série courte qui revisite avec humour des tableaux célèbres du monde entier. À partir de 10 ans

PRÉSERVER

LA RICHESSE DE SA

BIODIVERSITÉ



Enjeu fondamental pour Catherine Jullien-Brèches depuis son 1^{er} mandat, soutenue par l'ensemble des élus, la préservation des ressources naturelles et au-delà même, la politique de transition via la démarche RSO ont mené à un plan d'actions nourri par des initiatives en faveur de notre patrimoine.

Megève dispose d'un territoire naturel exceptionnel dont 2.700 hectares sont composés à eux seuls d'espaces verts, alpages et zones agricoles et compte également 19 km² de forêts. Cette vaste étendue dédiée aux espaces naturels est irriguée par de nombreux ruisseaux, torrents et sources maillant la commune. Un contexte favorable à l'installation de zones humides, représentant 10% du territoire local, et au développement d'un cortège floristique et faunistique de grand intérêt. Consciente de l'enjeu que représente la protection de ses ressources, la municipalité sous la délégation environnementale de Jean-Pierre Chatellard, multiplie les démarches en faveur du

développement durable et de la valorisation de son milieu. Couplées aux recherches d'organismes tels qu'Asters-CEN74, ayant travaillé depuis 2010 sur une cartographie puis un plan de gestion pour 2024-2033 des zones humides, il est alors apparu comme évident pour la commune de Megève d'agir stratégiquement pour sa biodiversité intégrant ainsi la réalisation d'un atlas de la biodiversité communale (ABC) à son plan d'actions. Ces habitats en particulier sont un secteur à fort enjeu pour la faune et la flore et la fonctionnalité des écosystèmes ; l'idée de l'atlas étant bien sûr d'élargir les recherches à d'autres milieux et espèces.

Les objectifs d'un atlas

Les organismes, partenaires scientifiques et associations tels qu'Asters-CEN74, le SMBVA, la Fédération de chasse, la Ligue pour la Protection des Oiseaux... mènent des travaux de recensement qui permettent d'alimenter notre socle de connaissances tout comme le déploiement du plan de gestion des zones humides. Avec l'élaboration de l'atlas de la biodiversité, la Commune de Megève souhaite aller au-delà en agrégeant toutes les sources de savoir naturaliste et en les approfondissant.

Pour entretenir cet inventaire, la population locale sera invitée d'une part à prendre part à des ateliers participatifs de sensibilisation et d'autre part à enrichir de ses investigations la matière déjà existante.

Vous souhaitez devenir Ambassadeur ABC ? Contactez Murielle – Tél. 06 63 33 77 70. abc@megeve.fr



Les phases de concertation et de bilans

L'ABC sera officiellement lancé vendredi 23 mai lors de la "Fête de la Nature" avec une première étape de travail qui permettra de localiser les espèces patrimoniales, de cartographier les habitats et d'identifier les secteurs à forts enjeux de conservation.

La sensibilisation et l'implication des citoyens à l'acquisition de données sera un élément essentiel. Des étapes de restitutions intermédiaires devraient intervenir avant un rendu définitif attendu au 1^{er} semestre 2028. Il permettra alors de réaliser un bilan sur l'évolution des milieux et espèces, de déterminer le rôle de la Commune pour la préservation des espèces et habitats, de cartographier les secteurs à forts enjeux intégrant ainsi ces données dans le PLU ou encore dans les documents de gestion des projets et travaux. Des livrables seront aussi prévus afin d'être diffusés au grand public pour une large connaissance. Les informations seront également collectées pour une contribution à l'échelle nationale par un protocole scientifique déterminé.



Focus sur l'Azuré de la Sanguisorbe

Au cours des prospections qui seront menées, un des sujets d'études portera plus particulièrement sur le papillon Azuré de la Sanguisorbe (*Phengaris Teleius*). Espèce diurne, ce lépidoptère est très rare sur la commune de Megève mais les prairies qui constituent son habitat existent. L'objectif sera donc de délimiter les zones de prairie à Sanguisorbe ou « à grande pimprenelle », de caractériser l'état de conservation, les menaces puis faire des recherches ciblées sur la présence du papillon. Ce travail est essentiel pour assurer sa protection.



Le projet de l'ABC hautement participatif en appelle à l'implication de toutes les générations et donnera lieu à des rendez-vous récurrents, le premier en date, vendredi 23 mai avec le lancement officiel de l'ABC.

L'AGENDA ENVIRONNEMENTAL

Ménage ta Montagne :

vendredi 18 avril pour les scolaires
samedi 17 mai pour le grand public
Demi-journée de ramassage des déchets dans le cadre de l'engagement « Montagne Zéro Déchet Sauvage en 2030 »

Fête de la Nature :

vendredi 23 et samedi 24 mai
Lancement public de l'ABC, découverte de l'exposition « Ce monde qui nous entoure » de David Carpano, inauguration du sentier du tétras-lyre, land-art participatif, ateliers cyanotype à la médiathèque (procédé de tirage photographique ancien inventé au 19^e siècle)

Challenge mobilité AURA :

jeudi 5 juin
Ou comment privilégier les modes de déplacements alternatifs pour ses trajets quotidiens

Les Mardis de la biodiversité :

à partir du 8 juillet jusqu'au 26 août
Ateliers nature « Une montagne de biodiversité » par le Château des Rubins (Parvis du Palais) et « Zones humides, ces incroyables milieux naturels de transition entre la terre et l'eau » par Asters (arrivée télécabine du Jaillet) + Visite du Marteloscope l'après-midi avec un guide ONF

UN TERRITOIRE CONNECTÉ AU SERVICE DES RESSOURCES



En tant que village de montagne et destination touristique, notre commune fait face à des défis spécifiques : une topographie complexe, des infrastructures disséminées et une volonté de concilier innovation et durabilité. Avec son réseau LoRaWAN désormais opérationnel, la commune a franchi une étape décisive vers une gestion intelligente et résiliente de ses ressources.

Dès 2020, la volonté de mener une politique publique ambitieuse autour des défis environnementaux à relever a permis de transformer cette vision en réalité. La direction des services informatiques (DSI) de la commune a ainsi développé en quelques mois un réseau de télécommunication propre à la collectivité autour de 3 objectifs :

- **Efficacité et couverture exceptionnelle** : 100 % du territoire couvert, incluant des zones difficiles d'accès en montagne, un atout inestimable pour un territoire comme le nôtre
 - **Souveraineté et contrôle** : être propriétaire de notre réseau nous permet de garantir une maîtrise totale des infrastructures, des données et des coûts associés
 - **Flexibilité du roaming*** : nous avons intégré des solutions pour permettre le roaming, ouvrant ainsi la porte à des collaborations élargies tout en conservant notre indépendance
- Epaulé par un spécialiste en technologie IoT (Internet of Things) et en transformation numérique de l'Université Savoie Mont-Blanc, un plan d'actions a été défini et a permis le développement d'outils performants pour prioritairement mieux gérer nos ressources et réduire notre empreinte écologique.

LoRaWan en support à la gestion des bâtiments publics

Concrètement, avec le réseau LoRaWan (technologie de communication sans fil), via l'installation de capteurs de température intérieure au sein de nos bâtiments publics, nous pouvons mesurer en temps réel l'hygrométrie et le CO2, nous permettant de répondre à des problématiques clés :

Surveillance des contrats énergétiques : grâce à ces capteurs, nous pouvons vérifier le respect des consignes de chauffage ou de climatisation définies dans nos contrats. En cas de dépassements ou d'anomalies, nous pouvons être alertés en temps réel, ce qui nous permet :

- De réduire les gaspillages énergétiques
- D'optimiser la gestion des consommations
- De négocier plus efficacement avec nos prestataires en cas de non-conformité.

Surveillance de la qualité de l'air dans les crèches : le niveau de CO2 est un indicateur clé de la qualité

de l'air intérieur. En équipant nos crèches, nous garantissons :

- Un environnement sain pour les enfants
- Une meilleure gestion des renouvellements d'air pour éviter l'accumulation de polluants
- Une réactivité accrue en cas de dépassement des seuils critiques.

Et demain, quelles perspectives pouvons-nous encore imaginer ?

- L'optimisation des bâtiments scolaires : suivi des températures et de l'hygrométrie pour améliorer le confort des élèves
- La détection de l'humidité : en surveillant l'hygrométrie, nous pouvons anticiper la formation de moisissures dans les bâtiments publics et protéger par exemple nos archives
- L'analyse des usages : en couplant ces données à des indicateurs d'occupation, nous pourrions repenser l'affectation et l'utilisation de certains espaces publics

*roaming : Plusieurs opérateurs ou collectivités déplacent leurs propres réseaux privés ou publics et veulent les interconnecter.

Une gestion intelligente de l'eau : des bénéfices concrets

À Megève, la gestion de l'eau est un enjeu crucial. Pour mieux préserver cette ressource et anticiper les variations saisonnières, nous nous appuyons sur notre réseau LoRaWan pour la télérelève des compteurs d'eau, une avancée qui optimise notre gestion.

Nous avons débuté avec un Proof of Concept (PoC) sur 50 compteurs. Convaincue par les premiers résultats, la régie des eaux a progressivement étendu le dispositif, atteignant aujourd'hui 400 compteurs connectés, avec un objectif final de 3 500 compteurs sur l'ensemble du territoire.

Depuis la mise en place de la télérelève, les résultats sont au rendez-vous :

• Fuites détectées, gaspillage évité

Une anomalie ? L'usager est alerté en moins de 24h. Plus de mauvaises surprises sur la facture et surtout, une précieuse économie d'eau !

• Une vision claire du réseau

Nous pouvons suivre en temps réel les consommations pour ajuster la distribution et anticiper les besoins, garantissant ainsi une gestion plus efficace de notre ressource.

• Facturation juste et lutte contre les anomalies

Grâce aux données collectées, nous pouvons repérer rapidement les erreurs de branchement ou les usages non autorisés, assurant ainsi une facturation transparente pour tous.

• Un pas concret vers la transition écologique

Optimiser l'utilisation de l'eau, c'est préserver une ressource précieuse, particulièrement en montagne où chaque goutte compte.

• Un projet inscrit dans la durée

Au-delà de l'eau, ce réseau LoRaWan est le support d'autres cas d'usage, tels que la gestion des infrastructures, la gestion de la voirie et plus à venir.

• La donnée au service des territoires

En exploitant les informations issues des capteurs connectés, nous offrons aux élus et aux citoyens une gestion plus efficiente, transparente et durable de nos ressources.

L'intelligence météo au service de la voirie

Dans un village de montagne où l'expérience client, la sécurité et l'environnement sont nos priorités, les données météorologiques collectées en temps réel via notre infrastructure IoT sont devenues un levier essentiel pour prendre les bonnes décisions, au bon moment.

Les services techniques peuvent s'appuyer désormais sur des données en temps réel comme la température de surface des routes, la pression atmosphérique, l'hygrométrie, le point de rosée et le point de givre pour optimiser leurs interventions.

L'analyse croisée de ces indicateurs leur permet ainsi d'anticiper pour mieux agir par exemple sur les risques de verglas et déterminer les zones les plus à risques.

Les agents peuvent ainsi intervenir avant que le danger ne se manifeste ou qu'une situation ne dégénère. Cela permet d'anticiper la formation de verglas, même lorsque les températures sont légèrement positives, mais que les conditions (rosée + givre) s'alignent pour créer des surfaces glissantes.

Le résultat : une planification plus fine des interventions, des routes plus sûres pour les visiteurs, une utilisation optimisée du sel de déneigement et un impact environnemental réduit.



LA TEAM MEGÈVE

UNE BIEN JOLIE SAISON POUR NOS JEUNES SPORTIFS

Les podiums ne comptent toujours que trois marches mais beaucoup d'autres performances sont à saluer et, cet hiver, nombreux de nos 22 athlètes affiliés au Club des Sports de Megève et membres de la Team Megève ont su s'imposer sur les circuits européens et internationaux.



Il est périlleux de n'oublier personne mais pour la section alpine nous saluons une très belle saison pour nos trois skieurs avec en Super G une 13^e place au Championnat du Monde et un titre de champion de France pour **Florian Loriot**, plusieurs top 10 et une 1^{ère} et 4^e place en Slalom sur le circuit de la Coupe d'Europe pour **Antoine Azzolin** ainsi qu'une participation prometteuse sur le circuit européen pour **Louna Boiteux**.

En ski nordique, **Clément Parisse** termine sa saison une fois encore champion de France en relais et en individuel sur la mass-start, **Jérémie Bouchex-Bellomie** vice-champion de France en relais et **Lola Bugeaud** vice-championne de France après une 6^e place au Championnat du Monde jeune en relais. **Julie Marciak** a, quant à elle, affiché une 5^e place en individuel au Championnat du Monde universitaire et une 3^e place en relais.



Florian Loriot

L'équipe de Megève de Curling composée d'**Eddy Mercier** et **Killian Gaudin** a terminé sur la plus haute marche au Championnat de France remportant la compétition avec 6 victoires en 6 matchs !

Pour les skieurs de bosses, **Camille Cabrol** termine une très belle saison avec un titre de vice-championne de France après une 5^e place au championnat du monde d'Engadine en Suisse et une 7^e place en Suède

et au Canada, **Thibaud Mouille** remporte un titre de champion de France et une 7^e place à la Coupe du Monde aux Etats-Unis et une 6^e à celle de Géorgie. **Léo Crozet** quant à lui décroche la 2^e place aux Championnats du Monde junior en simple et en parallèle et un titre de vice-champion de France. **Marie Duaux** monte sur la 3^e marche au Championnat de France, une 5^e place en parallèle et une 6^e en simple au Championnat universitaire du Monde mais aussi une 8^e place en Coupe du Monde et une 9^e place au Championnat du Monde en Suisse. **Paul Andrea Gay** se hisse à la 5^e place au Championnat de France et à la 7^e place aux Championnats du Monde Junior en simple et en parallèle, et **Noé Lameille** gagne une 3^e place au Championnat du Monde junior en parallèle et la plus haute marche en parallèle en Coupe d'Europe en Finlande. **Mylène Ballet-Baz** affiche quant à elle une 7^e place aux Championnats du Monde de skicross, une 6^e et 8^e place en Coupe du Monde.

Florian, Antoine, Louna, Mylène, Clément, Jérémie, Lola, Julie, Brice, Camille, Tristan, Thibaud, James, Léo, Marie, Hugo, Paul Andréa, Noé, Kilian et Eddy, merci à vous tous pour les valeurs sportives que vous avez portées cet hiver sous les couleurs de Megève.



INTERVENIR AUPRÈS DE DIFFÉRENTS PUBLICS

Nous connaissons tous le rôle que joue le Centre Communal d'Action Sociale à Megève auprès de nos aînés, nous savons moins qu'il est également un interlocuteur privilégié pour les publics nécessitant un accompagnement à diverses démarches sociales et administratives.

Le champ d'intervention du CCAS est large en matière de politique sociale. Sous la délégation de Pierrette Morand et présidé par Catherine Jullien-Brèches, il intervient pour lutter contre l'exclusion, veiller à l'accessibilité des aides sociales et des solidarités. Il est également un soutien aux personnes âgées et handicapées.

À Megève, Sandrine, agent municipal et médiatrice, accompagne tout type de publics répondant ainsi à une large diversité de demandes : dossier « ViaTrajectoire », service public d'aide à l'orientation personnalisée dans le domaine de la santé et pour le parcours d'accès à un EHPAD, constitution de dossiers APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie), de logement social, démarches auprès de la CAF (Caisse d'Allocation Familiale) ou d'APL (Allocation Logement)... elle est également l'interlocuteur adéquat pour un Dossier Familial d'Aide Social, couvrant des domaines tels que la prise en charge d'un proche, l'aide au repas, l'accompagnement ou encore l'aide financière ou l'hébergement. Elle oriente également vers les organismes référents si besoin.

Le CCAS vous accueille du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et l'après-midi sur rendez-vous.

Tél. 04 50 93 29 14 – ccas@mgegeve.fr

Le plan canicule

En amont de l'été, le CCAS peut être un référent dédié pour les personnes isolées ou vulnérables pendant les périodes de fortes chaleurs.

En fonction des bulletins d'alerte entre le 1^{er} juin et 15 septembre, le CCAS intervient avec :

- des appels hebdomadaires auprès des personnes signalées
- un rappel des consignes de sécurité
- des visites de la Police Municipale si nécessaire

Vous souhaitez qu'un de vos proches bénéficie d'une surveillance particulière, inscrivez-le auprès du CCAS. N'oubliez pas de signaler l'absence prolongée d'une personne bénéficiaire.



Le programme des après-midi bleus



Le soin porté à nos aînés passe aussi bien par l'écoute que par le maintien d'un lien social. Les activités proposées dans le cadre des après-midi bleus participent au bien-être de nos séniors. Parmi les rendez-vous à venir, la conférence-débat « Le majeur incapable » animée par Patricia Chantry-Flauraud jeudi 24 avril et l'atelier « Allez On Bouge ! » par Etienne et Christine Socquet-Clerc jeudi 15 mai, en salle Hysope, promettent de dynamiser corps et neurones !

Jeudi 5 juin, la « Gourmandise Aromatique » par les Chefs Marc et Christine Veyrat est la promesse d'instants délicieux tandis que la traditionnelle Promenades des Aînés, jeudi 26 juin, réserve encore de belles surprises qui vous seront dévoilées par courrier.

Programme détaillé des après-midi bleus au CCAS de Megève ou en ligne sur : mairie.mgegeve.fr, rubrique « Je télécharge un document ». Inscription obligatoire.

Renseignements : Tél. 04 50 93 29 14 – ccas@mgegeve.fr



TRI DES DÉCHETS :

EST-CE UN EMBALLAGE ?

Depuis le 1^{er} janvier 2023, les consignes de tri ont été homogénéisées sur le plan national et donc sur le territoire du SITOM des Vallées du Mont-Blanc, simplifiant le geste en rendant possible le dépôt de tous les emballages et papiers dans le bac jaune.
Le réflexe est-il désormais acquis ?



Qu'en est-il de l'extension des consignes plus de deux ans après son instauration ?

Pour près de 9 français sur 10, le tri est devenu un geste évident, cependant trop d'erreurs persistent et dégradent les performances de collecte. En 2024, on estime qu'environ 90 kg d'emballages par habitant ont échappé à la collecte sélective sur le territoire du SITOM des Vallées du Mont-Blanc se retrouvant ainsi dans le bac gris des ordures ménagères. Et pourtant, depuis le début de l'année 2023 et la simplification des consignes, tous les emballages et papiers se déposent dans le bac de tri.

Alors, pourquoi le doute persiste-t-il ?

Repenser sa logique de tri

Trop souvent, nous réfléchissons dans une logique de tri de matière (plastique, carton, métal...) alors qu'il faudrait avoir le réflexe de sélectionner tous les emballages.

Comment savoir si mon déchet entre bien dans cette catégorie ?

Un emballage est un élément utilisé pour protéger, transporter et stocker les produits alimentaires ou non. Pour simplifier, quand nous achetons un produit : le produit se consomme et l'emballage est ce qui se jette. Un exemple : le tube de dentifrice, une fois vidé, se dépose dans le bac jaune tandis que la brosse à dents est un objet ; ainsi lorsqu'elle est usée, direction le sac poubelle des déchets ménagers.

Si mon emballage est sale, que dois-je en faire ? Vous êtes nombreux à vous poser cette question et de ce fait, vous hésitez à jeter un emballage souillé par des restes de nourriture. Aucune incertitude à avoir, sachez que même sale un emballage se tri ! De même, vous n'avez pas besoin de rincer vos emballages avant de les jeter. Le seul geste à adopter avant de les déposer dans le bac jaune, est de bien les vider. Même sales, cela n'interfère pas sur leur recyclage ; en effet les processus industriels comportent des étapes de traitement de la matière. La seule question à vous poser lorsque vous triez vos déchets : « est-ce un emballage ? » Le cas échéant, je le trie sinon je le jette dans la poubelle grise des ordures ménagères !



Un doute subsiste ?

- Vérifiez les consignes notées sur vos emballages
- Téléchargez l'application Citeo « Guide du tri »
- Consultez le site sitomvalleesmontblanc.fr, rubrique « Trions »
- Contactez le SITOM – Tél. 04 50 78 10 48 ou contact@sitom.fr

COUP D'ŒIL SUR L'ACTU !

Les permanences de vos élus



Une semaine sur deux, Catherine Jullien-Brèches, maire de Megève, et ses adjoints vous proposent des créneaux d'échanges le jeudi, entre 17h et 19h30 sur rendez-vous, en mairie. Des permanences à destination des administrés de Megève permettant d'aborder des sujets divers (hors dossiers d'urbanisme traités par le service lui-même sur ses horaires d'accueil du public).

Informations et prise de rendez-vous auprès du secrétariat général – Tél. 04 50 90 61 55.

Le Repair Café : Devenez bénévoles !

Créée en février 2024, l'association Repair Café Megève-Combloux a lancé ses premières permanences il y a maintenant une année. Alternant entre Megève tous les 1^{ers} vendredis du mois et Combloux tous les derniers samedis, elle a pour objectif de réparer plutôt que de jeter ! La majorité des réparations s'effectue dans le domaine de l'électro-mécanique mais les membres de l'association interviennent aussi en couture et bricolage. L'association reste à la recherche de nouveaux talents pour grossir les rangs des bénévoles ; rejoignez l'équipe qui œuvre à chaque permanence dans une ambiance chaleureuse et

conviviale. Et pour vos besoins en réparations, rendez-vous :

- à Megève, de 9h à 12h, Salle de la Molettaz, 103 chemin du bacon (entrée du côté rue Beau soleil)
- à Combloux, de 9h à 12h, Maison des associations, 128 route de la Croix de Pierre

Jeter ? Pas question !



Renseignements :

repaircafe.combloux.megeve@gmail.com
Tel. 06 76 61 58 06



Ménage ta montagne

Après une demi-journée réservée aux scolaires vendredi 18 avril, la matinée de ramassage des déchets sur les pistes, dédiée au grand public, se déroulera samedi 17 mai, un rendez-vous devenu désormais presque traditionnel pour un grand nombre. Après avoir partagé un café, le départ se fera depuis la gare inférieure de la télécabine de la Caboche à 8h30. Une fois le ramassage fini, vers 11h suivra l'étape de tri et caractérisation. L'année dernière, 58 kg de détritus en tout genre avaient été ramassés ainsi que près de 200 kg de déchets collectés sur les berges. Pour le déjeuner, une tartiflette géante sera offerte aux participants.

Il sera possible de covoiturer depuis le parking du Jai-llet, rendez-vous vers 8h15.

Inscription obligatoire pour le déjeuner jusqu'au 12 mai auprès de la Mairie de Megève. Tél. 04 50 93 29 29 ou sur le site jagispourlanature.org en inscrivant « Megève » dans la barre de recherche.

De nouveaux services à l'état civil

Un nouveau service est venu compléter depuis le mois de février l'offre déjà en place pour les formalités de cartes d'identité et passeports, l'identité numérique pour laquelle l'accueil de la Mairie peut vous accompagner ! Une application liée vous permet de créer votre identité numérique, de faciliter son utilisation et d'accéder à des usages dédiés. Vous pourrez ainsi prouver votre identité sans divulguer vos données, éviter l'usurpation de votre identité et remplacer vos identifiants et mots de passe. De plus, alors que le permis de conduire à volets « rose cartonné », est amené à disparaître à l'horizon de janvier 2033, les démarches pour son remplacement par un nouveau format numérique sont désormais accessibles en ligne, via l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS). N'hésitez pas à solliciter nos agents dans la procédure de demande via le guichet France Services.

Guichet France Services
(uniquement sur rendez-vous)
Du lundi au vendredi :
9h – 11h30 / 13h30 – 16h30
Tél. 04 50 93 29 29 – mairie.megeve.fr
(onglet « démarches en ligne）

Vibrer au son du festival Classiquicime

La 1^{ère} édition du festival Classiquicime, du 27 au 30 mars, aura fait vibrer non seulement les spectateurs des différentes représentations, au Palais et à l'église Saint-Jean-Baptiste, mais aussi l'ensemble de notre population en conviant les élèves de nos deux groupes scolaires, en s'invitant au sein de la crèche de Megève (voir p.17) mais aussi au cœur de notre EHPAD où les résidents des Monts Argentés ont pu profiter d'un concert du groupe Elysium qui leur a également donné l'occasion de rencontrer le parrain de cette édition, Nelson Monfort.

Une volonté affirmée de la part de la commune d'offrir une fois encore un accès à la richesse de la culture à toute notre population.



À la découverte des chapelles

Notez d'ores et déjà les nouvelles dates de rencontres à venir : 5 juin, 10 et 17 juillet, 7 août. Le programme vous sera communiqué prochainement.

Un nouveau pas de tir



Un nouveau pas de tir de biathlon a été aménagé à la Cote 2000. Son inauguration, samedi 5 avril en présence la section nordique du Club des Sports, a permis de mettre en avant le programme global de travaux d'amélioration du site nordique communal qui, comprenant également le déploiement de 3 enneigeurs pour un coût global de 515.579 euros HT, sera normalement pris en charge à hauteur de 40% par le département de la Haute-Savoie.

VIE POLITIQUE

**Nous
Megève**

Notre parti c'est Megève !



Budget 2025, une calamité pour Megève.

Nous n'avons eu de cesse depuis 2020 d'alerter la maire et ses adjoints sur leur manque de rigueur dans la gestion des finances locales et sur la fuite en avant des dépenses en tous genres. Après avoir bradé une grande partie du patrimoine des Mégevanes et des Mégevans, les Vériaz et les Retornes entre-autres, ce budget 2025 confirme la reprise de la spirale de l'endettement avec de nouveaux emprunts qui atteindront 20 millions d'euros en 2026. Nous allons approcher une dette de presque 20 000 euros par habitants alors que la moyenne des communes touristiques est à 5 000 euros...

Et pourtant, où sont les projets annoncés durant la campagne électorale ? Où est la petite halle alimentaire dans la gare routière ? Où est la pépinière d'entreprises dont on devait soutenir la création ? Où est l'auberge de jeunesse prévue à la fondation Morand Allard ? Où est la rénovation du patrimoine agropastoral, la ferme de la Palaz, l'alpage du Rosay, l'alpage de la butte ? Où en est le label Megève qui devait renforcer l'identité locale ? Où en est la rénovation des musées, celui de Megève et celui du Val d'Arly ? Où en est la modernisation du domaine skiable, en grande difficulté sur les trois massifs ?

Cette dette qui s'accumule aurait très bien pu ne pas exister si la maire avait appliqué la surtaxe sur les résidences secondaires comme l'on fait toutes les communes touristiques de notre catégorie. Les rentrées fiscales estimées à 5 millions par an auraient permis d'engager de remarquables projets au service des résidents permanents, dans le logement, l'accession à la propriété et les services au quotidien.

Dans le même temps, aucune action corrective n'a été sérieusement lancée sur les pôles déficitaires. Le palais par exemple réalise 2,6 millions de recettes pour 10 millions de dépenses en fonctionnement ! Les parkings eux font 2,5 millions de recettes pour 4,2 millions de dépenses...

Ne nous y trompons pas, ce budget 2025 est le reflet d'une mauvaise gestion, d'une absence d'anticipation et d'un manque de courage qui font aujourd'hui cruellement défaut à Megève.

Comme beaucoup, nous attendons avec impatience des lendemains plus vertueux !

Critiquer, oui. Tromper, non.

Quand la manipulation remplace le débat et la désinformation devient une stratégie d'opposition

À chaque tribune, le groupe de l'opposition franchit un nouveau seuil dans la pratique de la désinformation. Sa dernière intervention en est une illustration flagrante : contre-vérités, approximations, amalgames, insinuations. Le tout au service d'un objectif clair : nuire. Reconnaissions-lui un droit légitime à la critique. Mais ce droit perd toute légitimité lorsqu'il s'exerce par la manipulation des faits, l'occultation du contexte, la mise en scène de faux procès dans le seul but d'alimenter un ressentiment devenu obsessionnel. Ce n'est plus du débat démocratique, c'est du dénigrement.

L'endettement : parlons-en sérieusement

Le groupe de l'opposition brandit les 20 M€ d'endettement comme une menace, sans rappeler qu'il s'agit d'un emprunt maîtrisé, soutenable, adossé à une capacité d'autofinancement solide. Il ignore volontairement que cet emprunt finance des projets utiles et durables pour les Mégevans. Et ses calculs de dette par habitant ne reposent sur aucun chiffre fiable. Faut-il lui rappeler que 196 M€ ont été investis depuis 10 ans à Megève ? Voirie, équipements, réseaux, culture, sport, associations : les réalisations sont nombreuses et visibles. Dire que « rien n'a été fait » est une insulte au travail des services municipaux... et à l'intelligence des habitants.

Une gestion ambitieuse, responsable et sans hausse d'impôt

Depuis 2014, notre majorité conjugue investissement fort et pression fiscale maîtrisée. Nous n'avons pas augmenté les impôts locaux, malgré un contexte inédit : crise sanitaire, flambée des prix, imprévus sur certains chantiers.

Un budget 2025 sincère et tourné vers l'avenir

Le budget 2025 est sincère dans ses hypothèses, solide dans ses équilibres, ambitieux dans ses orientations. Nous poursuivons notre action pour une commune vivante.

Les Mégevans font la part des choses. Ils voient la différence entre les attaques politiciennes et le travail de fond. Contrairement à ceux qui commentent, nous agissons avec rigueur, constance et détermination.

DU 27/01/2025 AU 07/04/2025

MARIAGES, NAISSANCES & DÉCÈS

mariages

Le 31/01/25 :
Jacques BRUNET
et **Hélène CHALÉAT**

Le 01/02/25 :
Benjamin HELMAN
et **Sarah ANDRE**

Le 01/02/25 :
Pierre BOAN-MARTINEZ
et **Ludivine SAUJOT**

Le 13/03/25 :
Florian VERRET
et **Fanny GROULT**

Le 15/03/25 :
Baptiste PIRAUD
et **Morgane MIRI**

Le 29/03/25 :
Baptiste GUILBERTEAU
et **Juliette CHEVALIER**

Le 05/04/25 :
Gérald FERNEZ
et **Corinne ANTOSKIEWICZ**

décès

Le 11/02/25 à MEGÈVE :
Rose ORTUNO, veuve MILLOZ

Le 21/02/25 à MEGÈVE :
Fernande BLOT

Le 14/03/25 à MEGÈVE :
Marie GIRARD

Le 21/03/25 à MEGÈVE :
Chantal RAVASSARD,
épouse **GRELAT**

naiissances

Le 22/02/25 à SALLANCHES :
Arabella ARNUCO

Le 14/03/25 à SALLANCHES :
Hana MURA

Hommage à Richard FEIGE

Né à Megève en avril 1943, Richard Feige a enseigné comme professeur de mathématiques pendant des décennies au collège Saint Jean-Baptiste auprès d'un grand nombre d'élèves mègèvans. Beaucoup de générations de paroissiens l'ont également côtoyé à l'église Saint Jean-Baptiste où il était organiste titulaire depuis 1975. Il nous a quittés le 24 mars 2025.

INFOS PRATIQUES

LES SERVICES

MAIRIE DE MEGÈVE

1 place de l'Eglise
Du lundi au vendredi :
8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Tél. 04 50 93 29 29
mairie.megeve@megeve.fr

ASTREINTE ÉTAT CIVIL

Vendredi soir au lundi matin
Tél. 06 65 02 18 28
accueil.mairie@megeve.fr

URBANISME

Lundi au vendredi : 9h-12h

CCAS

Du lundi au vendredi, 8h30-12h,
sur rendez-vous l'après-midi.
Tél. 04 50 93 29 14
ccas@megeve.fr

LE PALAIS

247 route du Palais des Sports
Tél. 04 50 21 15 71

SERVICE ACTIVITÉS JEUNESSE & SPORTS

Tél. 04 50 21 59 09

HALTE-GARDERIE, CENTRE DE LOISIRS & SERVICE ENFANCE

Tél. 04 50 58 77 84

RÉGIE MUNICIPALE DES EAUX

2023 route Nationale
Tél. 04 50 91 09 09

VIE ASSOCIATIVE

associations@megeve.fr
Tél. 04 50 21 59 06

DÉCHETTERIE

Lieu-dit « Les Combettes »
Du lundi au samedi :
De 8h15 à 11h45
et 13h30 à 18h15.
Tél. 04 50 91 40 12

SERVICES TECHNIQUES

Pour toutes urgences :
Tél. 04 50 21 26 05
Pour signalements divers :
rubrique SIGNALEMENT
via l'application MEGÈVE

EN LIGNE

MAIRIE.MEGÈVE.FR

- Arrêtés municipaux
- Carte de résident

MARCHÉ

Tous les vendredis matin.

LA POSTE

276, rue de la Poste
Tél. 3631
Du lundi au vendredi : de 9h
à 12h et de 13h30 à 16h30
Samedi : de 9h à 12h

BORNES MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

2 bornes Syane sur la RD 1212
niveau skate park (2 recharges),
1 borne parking de l'annexe de
la Mairie, Route du Jailet
(1 recharge payante), 2 bornes
payantes sur le parking du
Jailet, 1 borne limitée à 5h au
parking du Casino avec
2 recharges.

ENEDIS (EX ERDF)

Dépannage électrique
Tél. 09 72 67 50 74

MEG'BUS

Horaires en ligne :
meg-bus.com

WIFI GRATUIT

Mairie, gare routière,
Le Palais, Megève Tourisme,
place de la Mairie, gare
d'arrivée téléphérique
Rochebrune, chalet de la
Plaine, patinoire de plein
air, altiport, tour Magdelain,
musée de Megève, musée de
l'Ermitage, Fondation Morand
Allard et Cote 2000.
Retirez votre code d'accès
à l'accueil de la médiathèque
ou de Megève Tourisme
ou par SMS gratuit en vous
connectant au wifi.

! LES URGENCES

POLICE MUNICIPALE

2001 route Nationale - Tél. 04 50 93 29 22
Du lundi au jeudi : 8h-12h/13h30-17h30
Vendredi : 8h-12h/13h30-16h30
• Objets trouvés, Tél. 04 50 93 29 22
• Interventions d'urgence, Tél. 06 16 58 03 87
• Stationnement Zones Bleues, disques
disponibles auprès de la PM, à l'accueil de
la Mairie, à l'Office et au parking du Casino.

GENDARMERIE & SECOURS EN MONTAGNE

1434, route Nationale, Tél. 04 50 91 28 10
ou Tél. 17 ou 112 (pour les portables).
Fermeture le mercredi.

POMPIERS

• Tél. 18 ou 112 (pour les portables)

SAMU

• Tél. 15

MAISON DE SANTÉ

• 11 route du Villaret
• Médecins généralistes, Tél. 04 50 58 74 74
• Laboratoire de biologie médicale,
Tél. 04 50 21 29 95
• Infirmières :
Prycilia Robin, Charlotte Ducrocquet
et Sophie Leveque, Tél. 04 50 91 82 60
Annick Paget et Florence Chalas
Tél. 04 50 21 25 19
Fanny Grosset-Grange et Julie Mollier
Tél. 04 50 91 85 90
• Pédiatriques - Podologues, Tél. 04 50 34 54 17
• Psychologue Clinicienne, Tél. 06 61 54 36 53
• Orthophoniste, Tél. 06 28 52 00 10

DÉFIBRILLATEURS

Place de l'Église, à l'autogare (côté bus),
vers les tennis extérieurs, dans les parkings
(Village, Casino - entrée abonnés, Megève
Tourisme - côté sortie), sur la façade du
cinéma Panoramic, au chalet nordique
de la Livraz, sur la Mairie de Megève, à la
DGAE et au CTM, sur la façade de la FMA,
au Palais, à l'altiport et au terrain de foot l'été
et à bord du véhicule de la PM.

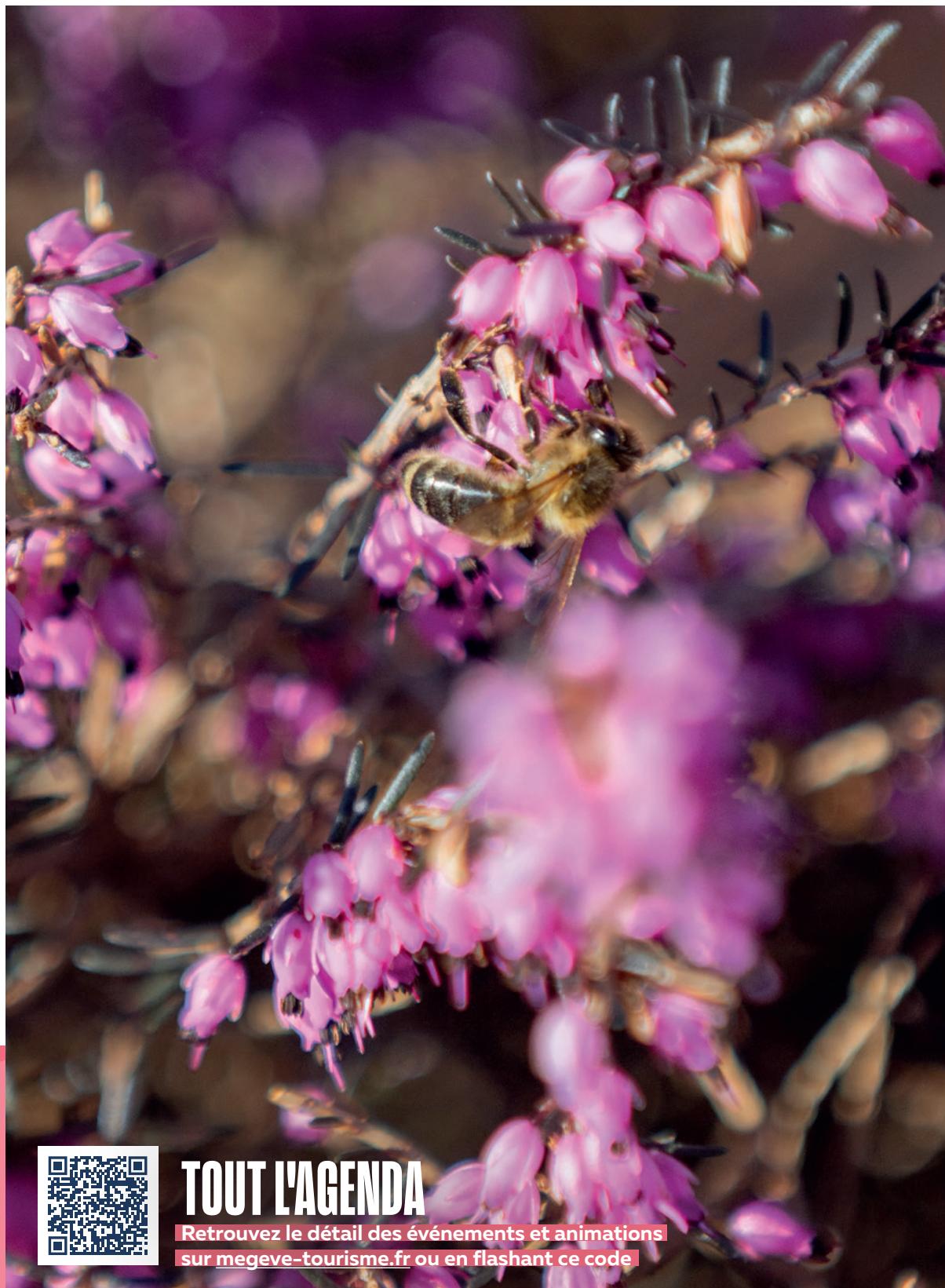
MONTENBUS

TRANSPORT À LA DEMANDE

Ouvert à tous, habitants comme
vacanciers, toute l'année du lundi
au samedi, sauf jours fériés !
Les horaires : de 6h45 à 19h30.
Réservation jusqu'à 15 min avant
le trajet (sur montenbus.fr ou au
numéro vert 0 800 2013 74).



Suivez-nous sur les réseaux sociaux [f](#) [g](#) [in](#)
Démarches en ligne, actus, petites annonces :
mairie.megeve.fr



TOUT L'AGENDA

Retrouvez le détail des événements et animations
sur megeve-tourisme.fr ou en flashant ce code

CONSEIL MUNICIPAL

Les mardis 6 mai, 3 juin,
8 juillet, 9 septembre,
14 octobre et 2 décembre

DON DU SANG

Le lundi de 15h à 18h30
le 16 juin, 11 août, 13 octobre
et 8 décembre

MARCHÉ DES PRODUCTEURS

Tous les 1^{er} dimanches
du mois d'avril et de mai